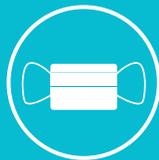




L'USJ S'ORGANISE

Guide de la reprise
progressive du travail à l'USJ





1. PRINCIPES GÉNÉRAUX



2. PERSONNES SYMPTOMATIQUES



3. PERSONNES À RISQUE OU VULNÉRABLES



4. CONSIGNES GÉNÉRALES

- Distanciation sociale.
- Hygiène des mains. Port des gants.
- Hygiène respiratoire. Port du masque.



5. CALENDRIER DE REPRISE DU TRAVAIL



6. CLIMATISATION



7. ESPACES QUI RESTERONT FERMÉS JUSQU'À NOUVEL ORDRE



8. ENTRÉES DES CAMPUS



9. ASCENSEURS



10. BIBLIOTHÈQUES



11. CAFÉTÉRIAS, CANTINES ET COMMANDES DE L'EXTÉRIEUR



12. CÉRÉMONIES DE REMISE DES DIPLÔMES

Afin d'éviter les répétitions, il est compris dans l'ensemble du guide qu'il est impératif, en tout lieu et à tout moment, de se conformer à l'ensemble des consignes relatives à la distanciation sociale, à l'hygiène des mains et à l'hygiène respiratoire et à toute autre disposition de ce guide, notamment lors de toute réunion ou rassemblement de deux personnes et plus.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX



- Pour chaque campus, l'administrateur ou le directeur du campus est la **personne référence** en tout ce qui concerne ce plan d'action.

Campus des sciences médicales – Fadi Nicolas : fadi.nicolas@usj.edu.lb - Ext. 2202

Campus des sciences et technologies – Jihad Renno : jihad.renno@usj.edu.lb - Ext.3301

Campus des sciences sociales – Jacques Baroud : jacques.baroud@usj.edu.lb - Ext. 4422

Campus des sciences humaines – Gaby Bterrany : gaby.bterrany@usj.edu.lb - Ext. 5001

Campus de l'innovation et du sport – Wassim Selwane : wassim.selwane@usj.edu.lb - Ext. 6601

Campus du Liban Nord – Fadia Alam Gemayel : fadia.alam@usj.edu.lb - Ext. 6311

Campus du Liban Sud – Dina Sidani : dina.sidani@usj.edu.lb - Ext. 6111

Campus de Zahlé et de la Bekaa – Maya Kharrat Sarkis : maya.kharrat@usj.edu.lb - Ext. 6200

- La protection de la communauté universitaire relève de la responsabilité de chacun de ses membres.
- La mise en œuvre et le respect de toutes les consignes de ce guide par chacun sont impératifs pour optimiser la sécurité et la protection de la santé de tous.
- Toute activité administrative ou académique qui ne nécessite pas la présence physique des personnes concernées doit continuer à être effectuée à distance.
- L'accès aux campus est réservé aux seuls étudiants, enseignants et membres du personnel de l'Université, chacun sur son campus de rattachement à moins d'une instruction contraire motivée.

2. PERSONNES SYMPTOMATIQUES



- Toute personne présentant des symptômes en lien avec une contamination par le COVID-19 doit consulter son médecin et s'abstenir de venir à l'Université.
- Pour pouvoir accéder aux campus, une personne symptomatique doit présenter :
 - Un rapport médical confirmant que cette personne a bien respecté les consignes d'isolement et l'autorisant à reprendre le travail ou les études **et**,
 - Deux résultats de PCR négatifs au cas où elle a été atteinte par le COVID-19.

3. PERSONNES À RISQUE OU VULNÉRABLES



- Toute personne revenant d'un voyage d'une région endémique doit obligatoirement s'isoler pour une période de 14 jours et ne pas venir à l'Université avant la fin de cette période.
- Les personnes à risque ou vulnérables, ou ayant une personne à risque ou vulnérable dans leur entourage (immunodéprimés, maladies chroniques...) doivent favoriser le télétravail et l'enseignement à distance.

4. CONSIGNES GÉNÉRALES



- **Distanciation sociale.**
 - Respecter une distance minimale de 1.5m de chaque côté (devant, derrière, à gauche, à droite) entre les personnes, soit un espace libre de 9m² autour de chaque personne.
 - Bannir les contacts directs : se serrer la main, se donner l'accolade, etc.
 - Limiter les déplacements au strict nécessaire ; maintenir une distance d'au moins 1.5m avec les personnes sur votre trajet.
 - Limiter le partage des objets au strict nécessaire : téléphone, documents, matériel de bureau, etc.

● Hygiène des mains. Port des gants.

- Effectuer un lavage des mains à l'eau courante et au savon pendant au moins 20 secondes et aussi souvent que possible en respectant les étapes de lavage des mains.
- Utiliser une solution hydroalcoolique à 60% quand l'accès à l'eau et au savon est impossible.
- Éviter de se toucher la bouche, les yeux et le nez sans s'être lavé les mains.
- Le port des gants est recommandé dans les locaux spécialisés (laboratoires, centres de soin, etc.) et les salles d'informatique.
- Se munir de ses propres gants en quantité suffisante pour la durée de sa présence sur le campus.
- Le port des gants ne remplace pas le lavage des mains et ne garantit pas la protection. Il doit obligatoirement s'accompagner du respect, en tout temps, des mesures de distanciation sociale et d'hygiène respiratoire.



● Hygiène respiratoire. Port du masque.

- Le port d'un masque grand public est obligatoire en tous temps lors de la présence sur le campus.
 - Se laver les mains avant de porter le masque.
 - Ajuster le masque de façon à couvrir la bouche et le nez.
 - Éviter de toucher le masque avec les mains une fois qu'il est porté, sinon se laver les mains.
 - Utiliser le masque selon les indications données par le fabricant : fréquence de changement, instructions d'entretien pour les masques lavables, etc.
 - Se laver les mains immédiatement après avoir retiré le masque et s'en être débarrassé.
- Lorsqu'on veut tousser ou éternuer : se couvrir la bouche et le nez en utilisant un mouchoir à usage unique ou le coude replié ; se laver ensuite les mains.
- Lorsqu'on veut se moucher : utiliser un mouchoir à usage unique à éliminer directement dans une poubelle (de préférence sans contact) ; se laver ensuite les mains.
- Éviter de se toucher la bouche ou les yeux avec les mains.



- Se munir de ses propres masques en quantité suffisante pour la durée de sa présence sur le campus.
- Le port du masque doit obligatoirement s'accompagner du respect, en tout temps, des mesures de distanciation sociale et d'hygiène des mains.

5. CALENDRIER DE REPRISE DU TRAVAIL



- La reprise du travail administratif et académique se fera en trois étapes :
 - **Lundi 18 mai 2020** : Reprise du travail administratif, selon les instructions qui seront fournies par chaque institution de l'Université aux membres de son personnel.
 - **Jeudi 28 mai 2020** : Rentrée, en priorité, des étudiants qui doivent être diplômés à l'issue du semestre en cours.
Les institutions peuvent appeler d'autres catégories d'étudiants à rentrer ce même jour si le respect des consignes de distanciation et d'hygiène peuvent y être assurées.
 - **Lundi 8 juin 2020** : Rentrée des autres étudiants.

6. CLIMATISATION



- De manière générale, l'utilisation des machines de climatisation n'est pas recommandée.
- Les systèmes de climatisation à unité centrale ne seront pas mis en fonctionnement.
- Seules les unités individuelles (*split units*) dans les bureaux recevant une seule personne qui peut s'isoler peuvent être utilisées.

7. ESPACES QUI RESTERONT FERMÉS JUSQU'À NOUVEL ORDRE



- Les locaux qui ne disposent pas d'une aération naturelle.
- Les locaux et les espaces destinés aux activités des étudiants.
- Les musées et les théâtres.
- Les amphithéâtres et les auditoriums qui ne disposent pas d'une aération naturelle.
- Le Centre sportif.

8. ENTRÉES DES CAMPUS



- Entrées piétons
 - Consulter les dispositions spécifiques à chaque campus.
- Entrées des parkings
 - Consulter les dispositions spécifiques à chaque campus.

9. ASCENSEURS



- Dans les bâtiments de moins de quatre étages, réserver les ascenseurs aux seules personnes âgées ou à mobilité réduite.
- Dans les bâtiments de quatre étages et plus, réserver également les ascenseurs aux usagers des étages supérieurs (4^e étage et plus).
- Limiter la capacité des ascenseurs à deux personnes au plus simultanément, dépendamment de la taille de la cabine.

10. BIBLIOTHÈQUES



- Le service des bibliothèques est limité au retrait et au dépôt des ouvrages.
- Les ouvrages doivent être commandés au préalable par téléphone ou par courrier électronique.

11. CAFÉTÉRIAS, CANTINES ET COMMANDES DE L'EXTÉRIEUR



- Les cafétérias fourniront, en *take-away* uniquement, des produits froids et pré-empaquetés.
- Les machines distributrices (friandises, snacks et boissons) ne seront pas utilisables.
- Les commandes de l'extérieur doivent être réceptionnées et désinfectées à l'entrée du campus. Les livreurs ne seront pas autorisés à entrer au campus.

12. CÉRÉMONIES DE REMISE DES DIPLOMES



- Les cérémonies de remise des diplômes sont reportées à des dates ultérieures et pourraient être annulées si la situation ne permet pas de les organiser.
- Les étudiants concernés peuvent retirer les attestations de fin d'études une fois les jurys terminés et les résultats disponibles sur le système d'information de l'Université.
- La date à laquelle les cartons de diplômes pourront être retirés sera annoncée ultérieurement.